

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

OCC staining solution

EU3293

According to EC Directive (EC) No. 1907/2006 (No. 878/2020)

Date de préparation 11-juil.-2022

Date de révision :  
06-oct.-2025

Numéro de révision: 0.8

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit OCC staining solution  
UFI: T5T0-E0SA-E00X-NDKP

### 1.2. Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Utilisation recommandée Analytical reagent  
Utilisations contre-indiquées Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Communiquer avec le fabricant Fournisseur  
DeLaval N.V. DeLaval Inc.  
Industriepark-Drongen 10 Rue Secant Street d'Anjou, Quebec H1J 1S5  
Gent Canada  
Belgium Tel. 705-741-3100  
Tel. +32 9 280 91 21  
Email MSDS.EU@delaval.com

### 1.4. Numéros de téléphone d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence West Penetone Inc: (514) 355-4660 8h-17h Lundi - Vendredi  
Centre antipoison (Urgence, 24 H): 1-844-POISON-X or 1-844-764-7669

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification according to REGULATION (EC) No 1272/2008

For the full text of the H phrases mentioned in this Section, see Section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
--	---------------------

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon EC N° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mot indicateur

ATTENTION

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

### 2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ( $\geq 0.1\%$ )  
 Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ( $\geq 0.1\%$ )  
 Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté ( $\geq 0.1\%$ )

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	No EC	% en poids	EU - GHS Substance Classification	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Alcohols, C9-11, ethoxylated 68439-46-3	polymer	2 - 5	Ac tox. 4 (H302) Eye dam. 1 (H318)	-	-	-	Exempt

Texte intégral des phrases H et EUH; voir la section 16

### Estimation de toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Alcohols, C9-11, ethoxylated 68439-46-3	> 300 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-

Rat (rat) Rabbit (lapin)

### Renseignements complémentaires

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq 0.1\%$  (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des mesures pour les premiers secours.

#### Conseils généraux

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. NE PAS faire vomir.

#### Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.

### 4.2. Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

#### Effets aigus

Selon notre expérience et les renseignements qui nous ont été fournis, le produit ne présente pas d'effets nocifs s'il est utilisé et manipulé de la manière indiquée.

#### Delayed Effects

Aucun connu.

#### Effets d'une surexposition

Aucun connu.

**4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. Agents extincteurs**

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

Agents extincteurs qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité

Aucun.

**5.2. Dangers spécifiques du produit dangereux**

Dangers particuliers associés au produit chimique

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Refroidir les contenants / réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Recueillir les eaux d'extinction de feu séparément. Celles-ci ne doivent être envoyées dans des drains. Do not breathe vapours.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles

Utiliser un équipement de protection personnelle. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Any action only if without personal risk.

Autres informations

Consulter la Section 12 pour plus de renseignements

Conseils pour les services d'intervention d'urgence.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

**6.2. Précautions environnementales**

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

Ramasser et mettre dans des conteneurs proprement étiquetés. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

**6.4. Références à d'autres sections**Consulter la Section 12 pour plus de renseignements  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8  
13. Considérations relatives à l'élimination**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manutention sans danger**

Manutention

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée.

Considérations générales sur l'hygiène

Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Entreposage

Protéger de la lumière du soleil et conserver dans un endroit bien aéré. Conserver à des températures comprises entre 15 °C et 25 °C. Conserver dans le contenant original.

Classe de stockage (Allemagne)

10 - 13 ( Allemagne )

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Scénario d'exposition

Non applicable

Autres lignes directrices

Non applicable

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

<b>Nom chimique</b>	<b>UE</b>	<b>Autriche</b>	<b>Belgique</b>	<b>Bulgarie</b>	<b>Croatie</b>
Methyl alcohol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> Skin	Skin STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	200 ppm (266 kg/m <sup>3</sup> ) kortetijdswaarde: 250 ppm (333 mg/m <sup>3</sup> )	TWA: 200 ppm TWA: 260.0 mg/m <sup>3</sup> K*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> *
<b>Nom chimique</b>	<b>Danemark</b>	<b>Estonie</b>	<b>Finlande</b>	<b>France</b>	<b>Allemagne</b>
Methyl alcohol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm TWA: 250 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 350 mg/m <sup>3</sup> A*	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 330 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 130 mg/m <sup>3</sup> Peak: 200 ppm Peak: 260 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Hongrie</b>	<b>Irlande</b>	<b>Italie</b>	<b>Lettonie</b>	<b>Lituanie</b>
Methyl alcohol 67-56-1	ÁK-érték: 260 mg/m <sup>3</sup> (200 ppm)	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> STEL: 600 ppm STEL: 780 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	AER (8stunden): 260 mg/m <sup>3</sup> (200 ppm)	O* TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Pays-Bas</b>	<b>Norvège</b>	<b>Pologne</b>	<b>Portugal</b>	<b>Espagne</b>
Methyl alcohol 67-56-1	Skin TWA: 133 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 130 mg/m <sup>3</sup> Skin	NDS: 300 mg/m <sup>3</sup> NDSCh: 100 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	Skin TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Suède</b>	<b>Suisse</b>	<b>Royaume-Uni</b>	<b>Union européenne</b>	
Methyl alcohol 67-56-1	NGV: 200 ppm; 250 mg/m <sup>3</sup> KGV 250 ppm; 350/m <sup>3</sup>	Skin KZGW: 400 ppm KZGW: 520 mg/m <sup>3</sup> MAK: 200 ppm MAK: 260 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm TWA: 266 mg/m <sup>3</sup> STEL: 333 mg/m <sup>3</sup> Skin		

**Dose dérivée sans effet (DNEL)****Concentration estimée sans effet (CESE)**

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ingénierie**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux****Protection de la peau****Protection des mains****Protection respiratoire**

lunettes de sécurité avec protections latérales. (EN 166).

Vêtement à manches longues.

Gants de protection

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Aucun renseignement disponible.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement****9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique**

Liquide

**Aspect**

Orange, Rouge clair

**Odeur**

Inodore

**Seuil de perception de l'odeur**

Aucun renseignement disponible

**Propriété****Valeurs****Point de fusion/point de congélation**

Aucune donnée disponible

**Point/intervalle de fusion**

Aucune donnée disponible

**Point/intervalle d'ébullition**

Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

Aucune donnée disponible

**Limite supérieure d'inflammabilité:**

Aucune donnée disponible

**Limite supérieure d'explosivité**

Aucune donnée disponible

**Limite inférieure d'inflammabilité**

Aucune donnée disponible

**Limite inférieure d'explosivité**

Aucune donnée disponible

Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	6.5 - 6.9
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Non applicable
Densité	1.003 (25°C)

## 9.2. Autres informations

Viscosité	Aucune donnée disponible
-----------	--------------------------

9.2.1. Information with regard to physical hazard classes

Non applicable

9.2.2. Other safety characteristics

Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Risques de réactions dangereuses

Risques de réactions dangereuses

aucun en utilisation appropriée.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir loin des enfants.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun en utilisation appropriée.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë

Inhalation	Aucun renseignement disponible.
Contact avec les yeux	Aucun renseignement disponible.
Contact avec la peau	Aucun renseignement disponible.
Ingestion	Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Alcohols, C9-11, ethoxylated	> 300 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible

Rat (rat) Rabbit (lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaisants.

Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaisants.

**cutanée****Mutagénicité sur les cellules germinales**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Cancérogénicité****Toxicité pour la reproduction**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**STOT - exposition unique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**STOT - exposition répétée**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Danger par aspiration**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**11.2. Information on other hazards****11.2.1. Endocrine disrupting properties**Endocrine disrupting properties Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté ( $\geq 0.1\%$ ).**11.2.2. Autres renseignements**

Aucun

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Microtox	Daphnie
Alcohols, C9-11, ethoxylated	EC50 > 1 - <= 10 mg/l	LC50 > 1 - <= 10 mg/l	EC50 > 100 mg/l (Bacteria)	

**12.2. Persistance et dégradation**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relative aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucun renseignement disponible.

**12.6. Endocrine disrupting properties**Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté ( $\geq 0.1\%$ ).**12.7. Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

**Emballages contaminés**

Éliminer conformément à la réglementation locale.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****IMDG/IMO****14.1 No ONU**

Non réglementé

**14.2 Nom officiel d'expédition**

Non réglementé

**14.3 Classe (s) de danger relatives au transport**

Non réglementé

<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun
<b>14.6 Dispositions particulières</b>	Aucun
<b>14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments</b>	Aucun renseignement disponible

**ADR/RID**

<b>14.1 No ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom officiel d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe (s) de danger relatives au transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun
<b>14.6 Dispositions particulières</b>	Aucun

**IATA/ICAO**

<b>14.1 No ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom officiel d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe (s) de danger relatives au transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun
<b>14.6 Dispositions particulières</b>	Aucun

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Ingredient declaration according to 648/2004/EEG**

Non-ionic surfactants < 5%  
Preservation agents (DMDM Hydantoin)

**EU Legislations**

Reg.1907/2006 (REACH)  
Reg. 878/2020 amending REACH Annex II  
Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures  
Dir. 2000/39/CE (OEL)  
Reg. 648/2004/CE (Detergents)  
Reg. 649/2012/CE (PIC)  
Dir. 2008/98/EC (on waste)  
Dir. 98/24/CE

## Inventaires internationaux

**All of the components in the product are on the following Inventory lists:** États-Unis (TSCA), Canada (LIS/LES), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (IECSC), Philippines (PICCS).

**EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

## Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

**16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Key or legend to abbreviations and acronyms**

Acute tox : Acute toxicity  
Eye Dam. : Eye Damage

**Classification according to REGULATION (EC) No 1272/2008**

The classification for human health, physical and chemical risks and environmental hazards were derived from a combination of calculation methods and, where available, test data.

**Références documentaires et sources de données principales**

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

**Date de préparation** 11-juil.-2022

**Date de révision :** 06-oct.-2025

**Numéro de révision:** 0.8

**Note de révision:**

**Justification de la révision** Section 1 : mise à jour du Numéro de téléphone d'urgence

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**